avaient détourné. Le disciple infidèle survécut peu de jours à son bon maître. Il tomba malade, en 1719, le lendemain de la mort de M. de la Salle, et mourut après cinq mois de dures souffrances. Heureux si ce long martyre put réparer l'outrage qu'il avait fait à son père, le scandale qu'il avait donné à ses Frères, le tort qu'il avait causé à l'Église par la ruine d'une institution aussi utile que le séminaire des maîtres de campagne.

Dans cette avalanche d'épreuves qui fondaient sur notre Saint, le ciel lui-même sembla se mettre de la partie, en prenant des victimes dans l'Institut. En 1705, une épidémie de pourpre[1] sévissait à Chartres. Animés du zèle le plus désintéressé, les Frères ne voulurent point interrompre les classes, tant pour préserver les enfants du vagabondage, que pour laisser dans le calme les familles déjà atteintes du fléau.

Bientôt quatre Frères furent saisis par le terrible mal[2]. Le Saint se hâta d'envoyer, pour les soigner, le frère Jean-Chrysostome, infirmier de la maison mère. L'humble infirmier prodigua aux chers malades le plus actif dévouement. Mais ses soins furent inutiles. Frappé lui-même comme les autres, il mourut avec eux. Parmi les cinq hosties de ce douloureux sacrifice, se trouvait le frère Michel. Sa mort parut aux Frères un juste châtiment de ses fautes; nous aimons à croire qu'elle en fut aussi la généreuse réparation.

[1] La pourpre est une maladie grave qui se manifeste sur la peau par des taches rouges. — [2] Ces quatre Frères sont : frère Germain, encore novice; frère Lazare, calligraphe fort habile; frère Jacques et frère Michel. M. de la Salle, dans sa lettre du 28 août 1705, annonce la mort de ces deux derniers au frère Gabriel Drolin, qui les connaissait. *Lettres*, nº 63.

§ IV

M. DE LA SALLE QUITTE LA GRAND'MAISON
ET S'ÉTABLIT AU FAUBOURG SAINT-ANTOINE. — SERVICES QUE LUI RENDENT
LES FILLES DE LA CROIX. — SA VIE CACHÉE. — SON MINISTÈRE
PRÈS DES AMES
1703-1704

Les Frères, fatigués des visites importunes d'un supérieur titulaire qui ne venait chez eux que pour y jeter le trouble, suppliaient M. de la Salle de quitter la paroisse Saint-Sulpice et de chercher au loin une maison où il leur fût permis de vivre en repos. Déjà des défections regrettables avaient décimé leurs rangs; si le vent du mauvais esprit soufflait plus longtemps encore, c'en serait fait de la communauté.

Ces considérations touchaient profondément le cœur du Saint. Néanmoins, il ne pouvait se résoudre à quitter Notre-Dame des dix-Vertus. Depuis cinq ans qu'il habitait ce couvent, la maison lui avait paru providentiellement destinée à son Institut. Située aux portes de Paris, largement aérée du côté de la campagne, assez vaste pour contenir une grande communauté, elle semblait faite pour répondre à tous ses desseins. Aussi avait-il institué une procession, à laquelle il assistait lui-même tous les jours en surplis, pour obtenir du Ciel la grâce de se fixer sur cette terre aimée, où Dieu avait si visiblement béni ses œuvres. Il crut un moment que ses vœux avaient été exaucés; car une personne, qui connaissait ses désirs, lui laissa par testament une somme considérable[1], pour l'acquisition de cette maison et l'établissement de son noviciat.

[1] D'après Blain, c'était une somme de 50 000 livres, t. II, p. 3; d'après Maillefer, p. 175, la somme n'était que de 5 000 livres.

Mais Dieu ne permit pas que l'affaire réussît au gré de son serviteur. Des manœuvres secrètes détournèrent le legs de sa destination, et M. de la Salle, frustré, vit la Grand'Maison passer aux mains d'un autre acquéreur. Il obtint cependant que le nouveau propriétaire y gardât la communauté jusqu'à ce qu'elle eût trouvé un autre abri. Une seule condition fut mise à cette prolongation de séjour, c'est que le jardinier habiterait, avec sa famille, le pavillon même qu'habitaient les Frères. Le brave homme n'y demeura pas longtemps. Des bruits nocturnes, étranges, qui n'avaient plus été entendus depuis l'entrée des Frères, jetèrent un tel effroi dans la famille du gardien, qu'il s'empressa de déloger. Suivant une persuasion que nous n'avons aucune raison de contredire, ces bruits étaient attribués à une ancienne religieuse du couvent, enterrée sous la chapelle : sans discuter ces dires, M. de la Salle célébra une messe de *Requiem* et fit communier les Frères pour le repos des âmes du purgatoire[1].

Au bout de six semaines, M. de la Salle quitta la Grand'Maison et transporta sa communauté au faubourg Saint-Antoine, rue de Charonne. S'il eut le cœur meurtri de sortir d'un lieu qui lui était cher à tant d'égards, il éprouva par ailleurs un sentiment de délivrance, en arrachant ses Frères aux ennuis d'une persécution qui ne désarmait pas.

La maison de la rue de Charonne, suffisante, mais peu commode, ne pouvait être qu'un asile momentané. Comme s'il eût pressenti qu'une nouvelle persécution l'en chasserait bientôt, M. de la Salle ne passa aucun bail. Il y demeura en effet moins d'un an et demi; car, y étant entré le 20 août 1703[2], il en sortit vers le mois de décembre 1704[3].

[1] Blain, t. II, p. 4. — [2] Ibid., t. II, p. 5. — [3] En effet, M. de la Salle se rendit à Saint-Roch dans les premiers jours de janvier 1705 : or il avait déjà quitté la rue de Charonne depuis quelque temps.

Toujours respectueux de l'ordre établi dans l'Église, M. de la Salle ne s'était point fixé rue de Charonne, sans avoir demandé et reçu l'autorisation du curé de Saint-Paul, dont il allait devenir le paroissien. Celui-ci, dans le but sans doute de conserver plus sûrement l'esprit paroissial parmi les fidèles, s'opposait d'ordinaire à l'établissement de nouvelles communautés. Il fit néanmoins très bon accueil au supérieur des Frères. Déjà sa réputation de sainteté était parvenue jusqu'à lui; il vit, du reste, dans l'arrivée de M. de la Salle, une excellente occasion de procurer aux enfants pauvres de son quartier le bienfait d'une école de charité.

La nouvelle maison n'avait point de chapelle. Quoiqu'il eût avec lui plusieurs prêtres qui l'avaient suivi de la rue de Vaugirard, M. de la Salle ne se mit point en peine d'en aménager une. Pour la messe, il demanda aux Sœurs de la Croix l'hospitalité de leur église. En face de sa maison, s'élevait en effet un couvent de Dominicaines, dites de la Croix. Ces ferventes religieuses, frappées de la modestie et de la sainteté que le serviteur de Dieu portait au saint autel, édifiées de la piété vive qui rayonnait dans la personne de ses Frères, s'intéressèrent promptement à cette humble communauté. Par une admirable disposition, la Providence avait préparé là, à cette famille dénuée de tout et persécutée, des protectrices dévouées dont la sollicitude lui demeura fidèle. Dès qu'elles eurent appris la détresse extrême où était réduite la communauté des Frères, ces pieuses filles s'empressèrent de la secourir. Par des aumônes en nature et en argent, elles devinrent comme les mères de ces enfants abandonnés.

Lorsque les Frères furent expulsés de la rue de Charonne, la charité des Filles de la Croix les suivit. Dans ses plus grands embarras, le serviteur de Dieu recourait à elles avec confiance. « Quand il manquait de tout, nous

dit son biographe[1], il prenait son chemin vers ses bienfaitrices, disant agréablement : Allons à la Croix, et il en revenait chargé de leurs libéralitez. D'abord que ces bonnes dames le voyaient, sans lui donner le tems d'ouvrir la bouche pour expliquer ses besoins, elles s'empressaient de lui faire part de leurs biens, plus selon l'étendue de leur charité que sur l'étendue de leur pouvoir. » Ce fut surtout en 1709, lors de la famine, que M. de la Salle éprouva les grands effets de leur générosité. Comme il ne trouvait, pour ses novices, aucun moyen de subsistance à Rouen, il ramena son noviciat à Paris, pour le mettre à la portée des bienfaits des Filles de la Croix.

Dès qu'elles eurent apprécié ses vertus et connu ses lumières, plusieurs Religieuses souhaitèrent de se mettre sous sa direction. Elles eurent moins de peine à obtenir de leurs supérieurs la dispense dont elles avaient besoin pour se placer sous la conduite de ce prêtre séculier, qu'à gagner son propre assentiment. M. de la Salle, en effet, éprouvait, à l'égard de la confession des Religieuses, un grand éloignement : tout entier à son œuvre, il ne voulait pas enlever à sa communauté une heure de son temps; il sentait, d'ailleurs, de quelle importance il était de donner l'exemple d'une grande réserve dans le commerce des Religieuses. Néanmoins il se laissa toucher; il pensa qu'il était juste de payer, par des soins spirituels, les services temporels que sa communauté recevait de ces ferventes Dominicaines.

Au reste, son zèle se prêtait à tous les dévouements. Souvent un acte de charité, commencé avec la plus grande simplicité, s'achevait par un trait d'héroïsme. Nous en avons un exemple dans un fait survenu lorsqu'il était au faubourg Saint-Antoine.

Le gouverneur de la Bastille le fit un jour appeler pour

[1] Blain, t. II, p. 6.

confesser un prêtre enfermé là pour un délit politique. M. de la Salle trouva ce prêtre infortuné dans le plus lamentable état[1], aussi misérable au point de vue physique qu'abattu au point de vue moral : une soutane en lambeaux couvrait mal une chemise trouée et noire de vermine... Attendri jusqu'aux larmes par un spectacle si poignant, M. de la Salle embrassa d'abord le pauvre prisonnier. Puis, après avoir fermé, avec une miséricorde toute paternelle, les plaies vives de cette âme, par le sacrement de pénitence et par les paroles de compassion qu'inspire la foi, il résolut de soulager aussi son corps. Sur-le-champ, ces deux frères dans le sacerdoce échangèrent leurs habits ; le prisonnier prit les vêtements propres et sains du supérieur des Frères ; M. de la Salle passa sur ses membres délicats les haillons pourris et la dégoûtante vermine du prisonnier, et, enveloppé de son large manteau, il sortit inaperçu de la prison, dérobant à tous les regards la joie qu'il éprouvait d'avoir soulagé un membre souffrant de Jésus-Christ. Lui seul eût pu nous dire si, la nuit suivante, le Christ ne lui apparut point, pour lui donner la réponse qu'avait entendue saint Martin après un acte de charité qui ne fut point plus grand :

« C'est Martin, encore catéchumène, qui a jeté sur mes épaules nues ce vêtement[2]. »

Ce que notre Saint goûtait par-dessus tout, à la rue de Charonne, c'était la solitude. Il y vivait comme dans une terre d'exil, loin des relations du monde et des vains bruits de la ville. Les calomnies ne cessaient de poursuivre sa mémoire, depuis qu'il avait quitté la rue de Vaugirard; son départ avait provoqué les plus malignes interprétations. Toutes ces rumeurs s'éteignaient avant d'arriver à la rue de Charonne. Il jouissait pleinement du silence qui lui était cher, et il en profitait pour

[1] Maillefer, p. 181. — [2] Tiré de la légende de saint Martin.

s'adonner à l'oraison. Les dimanches et jours de congés, les Frères des écoles allaient, malgré la distance, jusqu'au faubourg Saint-Antoine. Heureux de se retrouver près de leur père et d'entendre ses leçons, ils renouvelaient leur ferveur en participant à sa vie de retraite. Quant à lui, il continuait à exercer sur eux son action bienfaisante, et bénissait Dieu de la régularité religieuse que son Institut gardait en dépit de tous les obstacles.

Dès son arrivée à la rue de Charonne, il s'était empressé d'y ouvrir une nouvelle école : les enfants du quartier s'y pressèrent en foule. L'École dominicale, sortie victorieuse des crises récentes que nous avons racontées, l'avait suivi au faubourg Saint-Antoine ; et, chaque dimanche, les jeunes apprentis venaient en grand nombre y puiser, avec les notions de dessin et de mathématiques, la connaissance de leur religion et le courage de pratiquer la vertu.

Ses succès furent l'occasion de la nouvelle tempête qui se déchaîna contre lui. Il n'avait pas goûté cinq mois de paix dans sa retraite, que les maîtres écrivains et les maîtres des petites écoles unirent leurs efforts pour ruiner, s'il était possible, les œuvres de jour en jour plus prospères de l'Institut.

§ V

PERSÉCUTION DES MAITRES ÉCRIVAINS ET DES MAITRES D'ÉCOLE. — — M. DE LA SALLE EST OBLIGÉ DE QUITTER LE FAUBOURG SAINT-ANTOINE. — IL SE RETIRE A SAINT-ROCH, OU IL OUVRE UNE NOUVELLE ÉCOLE. — CHUTE DE L'ÉCOLE DOMINICALE

1704-1705

Déjà les maîtres des petites écoles s'étaient attaqués à M. de la Salle et aux Frères. Par deux fois, en 1690 et en 1699, le chantre de Notre-Dame leur avait donné

gain de cause; mais en appel, devant le Parlement, ils avaient été déboutés de leurs prétentions. L'échec de 1699 ne les avait point découragés ; ils n'attendaient qu'une occasion propice pour recommencer la guerre. L'occasion parut bonne à saisir au début de l'année 1704.

En effet, si M. de la Salle avait fini par triompher dans les précédents assauts, c'était grâce à la puissante influence des curés de Saint-Sulpice. En 1699, par exemple, M. de la Chétardye avait mis en jeu l'intervention de Mme de Maintenon. Mais, depuis lors, la face des choses avait bien changé. Depuis deux ans, le curé de Saint-Sulpice était en froid avec M. de la Salle; il semblait ne lui donner qu'à regret les subventions promises : était-il croyable qu'il dût prendre chaudement sa défense? D'ailleurs, M. de la Salle avait transporté son noviciat loin de Saint-Sulpice; si on s'attaquait d'abord aux écoles de la rue de Charonne, quel intérêt M. de la Chétardye pourrait-il avoir à défendre des Frères indépendants de lui ? Ces raisonnements ne furent certainement pas étrangers à la résolution de reprendre la lutte.

Les maîtres écrivains, qui n'avaient pas encore remué, entrèrent les premiers en ligne. L'arrivée de ces nouveaux adversaires était fort à redouter. Aussi habiles dans leurs intrigues qu'audacieux dans leurs prétentions, ils avaient su vaincre, dans une série de procès, la Communauté des petites écoles et l'Université elle-même; ils auraient donc aussi bon marché de gens simples et faibles comme étaient les Frères.

Comme ils entendaient garder pour eux seuls le droit d'enseigner l'écriture, le dessin et l'arithmétique, ils accusaient les Frères d'avoir entamé leur monopole. Ils avaient vu avec dépit s'ouvrir l'École dominicale et le séminaire des maîtres d'école; dans l'École dominicale, les Frères ne se bornaient plus aux premiers éléments des sciences; au séminaire de Saint-Hippolyte, ils préparaient des maîtres qui feraient concurrence aux écri-